

Annexe 2

Informations financières pour la mise en œuvre des actions du Plan pour une économie verte 2030 sous la responsabilité du MTO

A - Niveau de dépense annuelle prévu au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)

Année financière	Cible (M\$)
2023-2024	1,000
2024-2025	1,000
2025-2026	

B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	------	-----------	-------

2.2.1 - Outiller les secteurs économiques et les entreprises dans leurs processus de réduction d'émissions de GES et d'adaptation			0,000
2.2.1.2	Encourager les pratiques de tourisme climato-responsable		

3.3.1 - Accompagner les secteurs économiques les plus vulnérables			2,000
3.3.1.1d	Évaluer les impacts des changements climatiques sur les secteurs économiques les plus vulnérables et les appuyer dans l'implantation de solutions d'adaptation - Implantation de mesures d'adaptation: secteur du tourisme	2,000	